

## Appel d'offres

### pour les services de collecte et transport des boues provenant des installations septiques pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 décembre 2029

La MRC de Montmagny vous invite à déposer une soumission pour des services de collecte et transport des boues provenant des installations septiques pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 décembre 2029.

Les documents de soumission sont disponibles à partir du 13 août 2024 sur SEAO (Système électronique d'appel d'offres) au numéro de téléphone 1-866-669-7326 ou à l'adresse Internet « <http://www.seao.ca> » et seront assujettis à la tarification de cet organisme. Les soumissions seront reçues **jusqu'au 12 septembre 2024, à 11 heures, heure locale, pour y être ouvertes publiquement, ce même jour, à 11 heures 15 minutes**, au bureau de la MRC de Montmagny. Deux modes de transmission des soumissions sont possibles :

- Les soumissions en format papier doivent être déposées dans une enveloppe cachetée avec mention : « Soumission pour le Contrat de Collecte et Transport des boues provenant des installations septiques pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 décembre 2029 ». Elles seront reçues au bureau de la MRC de Montmagny, au 6 Rue St Jean Baptiste E Bureau 300, Montmagny, QC G5V 1J7.
- Les soumissions transmises par voie électronique par le système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) sont acceptées, à l'exclusion de tout autre mode de transmission électronique. Les documents doivent être déposés de sorte à ce qu'ils soient chiffrés, transmis, horodatés et sauvegardés sur les serveurs du SEAO avant que la date et l'heure limite de réception des offres ne soient atteintes pour cet avis.

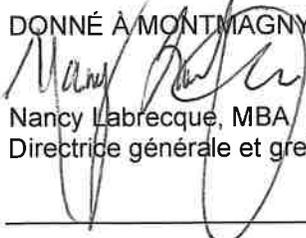
La MRC ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées. Elle se dégage de toute responsabilité quant aux frais déboursés par les soumissionnaires pour la préparation de leur soumission et du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit.

Tout soumissionnaire doit donc s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents en lien avec cet appel d'offres. Elle se réserve le droit de ne retenir aucune des soumissions reçues si, notamment, elles s'avèrent plus élevées que les taux du marché. De plus, la MRC peut passer outre à tout vice de forme ou défaut mineur que peut contenir la soumission. Tout soumissionnaire qui modifiera de sa propre initiative l'esprit ou la forme du contenu des présents documents de soumission verra sa soumission automatiquement rejetée. Les soumissions reçues devront être valides pour une période de 90 jours après l'ouverture des soumissions.

Conformément à la Loi sur l'Autorité des marchés publics, la date limite de dépôt de plaintes à la MRC pour le présent appel d'offres est fixée au 28 août 2024.

Pour obtenir toute information administrative ou technique concernant le présent appel d'offres, les fournisseurs doivent s'adresser à Mme Nancy Labrecque, dg, par courriel à [nlabrecque@montmagny.com](mailto:nlabrecque@montmagny.com).

DONNÉ À MONTMAGNY, CE MARDI 13 AOÛT 2024.



Nancy Labrecque, MBA  
Directrice générale et greffière-trésorière